

teurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1980, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Budget d'immobilisations du Conseil des ports nationaux pour l'année se terminant le 31 décembre 1981, conformément à l'article 70(2) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1981-1415, en date du 28 mai 1981, approuvant ce budget.

Document intitulé: «Réponse du gouvernement au rapport du Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud», émis par le ministère des Affaires extérieures.

### RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

DÉPÔT ET IMPRESSION EN APPENDICE DU 7<sup>e</sup> RAPPORT DU  
COMITÉ PERMANENT MIXTE

**L'honorable John M. Godfrey:** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le septième rapport du comité permanent mixte des règlements et autres textes réglementaires. Je demande qu'il soit imprimé en appendice au *hansard* et aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui afin qu'il fasse partie du compte rendu permanent du Sénat.

**Son Honneur le Président:** Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

*(Le texte du rapport figure en appendice, à la page 2553.)*

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

**Le sénateur Godfrey:** Honorables sénateurs, je propose que l'étude du rapport soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

*(La motion est adoptée.)*

### PÉRIODE DE QUESTIONS

*[Français]*

#### LES TRAVAUX DU SÉNAT

**L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition):** Honorables sénateurs, j'ai une question pour le leader adjoint du gouvernement concernant le programme du Sénat cette semaine et la semaine suivante. Jeudi dernier, si je ne me trompe, le leader adjoint nous a mentionné que nous devions recevoir le bill C-57. Enfin, comme nous le savons d'après le *Compte rendu officiel* de la Chambre, on a décidé d'allouer un certain temps pour étudier le bill C-57. Si on avait utilisé le temps qui s'est écoulé depuis, le bill aurait été adopté à l'autre endroit et nous serait parvenu, incontestablement, avec la majorité que détient le gouvernement à l'autre endroit. Elle est encore plus fidèle que sa majorité ici!

Ce que je voulais éclaircir, c'est qu'il semble, à l'heure actuelle, que l'on ait pas l'intention de procéder avec le bill C-57 avant la semaine prochaine. En vu du programme que

nous a indiqué, d'une façon générale, le leader adjoint—et là je n'entends pas dire qu'il est lié par cela—il me semble que si c'est l'intention du gouvernement d'ajourner la session pour l'été, disons à la fin du mois, que l'arrivée tardive de ce bill poserait des problèmes au Sénat, parce qu'il s'agit d'un bill d'une importance capitale.

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, les renseignements que j'ai reçus cette semaine, y compris ce que j'ai dit la semaine dernière, concordent avec les renseignements du leader de l'opposition, le sénateur Flynn, presque complètement, dans chaque détail. Ce n'est pas exact que l'on ne traitera pas du tout de ce bill là-bas cette semaine, mais simplement que ce ne sera pas de façon finale.

C'est mon intention de m'informer demain, auprès du leader à l'autre endroit, pour obtenir des détails plus précis, à savoir quand, exactement, nous pouvons nous attendre de recevoir le bill C-57 et peut-être également d'autres bills. D'après mes renseignements—et non pas seulement ceux que je tiens personnellement—et selon les rumeurs, l'on va traiter finalement du bill C-57, la semaine prochaine, avec une troisième lecture sur division lundi ou mardi. Si c'est lundi après-midi, cela ne change rien car notre intention est de siéger lundi soir. Si c'est lundi soir ou même mardi après-midi, je suis tout à fait d'accord que l'on doit discuter d'autres arrangements.

**Le sénateur Flynn:** Le leader adjoint voudrait-il, quand il s'informera auprès du leader à la Chambre des communes, lui dire qu'il n'est pas juste que la Chambre des communes retarde indûment l'adoption d'un bill, pour le transmettre au Sénat seulement quelques jours ou quelques heures avant le temps fixé pour l'ajournement. Évidemment, il n'y a pas de difficulté à ce que le Sénat continue à siéger après que la Chambre des communes s'est ajournée, mais il ne faut pas oublier que l'on devra la rappeler pour la sanction royale.

**Le sénateur Frith:** D'accord.

● (2030)

*[Traduction]*

#### RADIO-CANADA

LA GRÈVE DES JOURNALISTES FRANCOPHONES

**L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition):** Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement. Peut-il répondre à ma question au sujet de la grève des journalistes francophones du réseau français de Radio-Canada et conviendra-t-il de renvoyer, comme je l'ai proposé, le problème au comité sénatorial permanent des transports et des communications pour se rendre compte qui fait vraiment obstacle au règlement? Cette grève se poursuit depuis quatre mois si ce n'est cinq.

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, je ne suis pas au courant de l'état des négociations. Il est à espérer que j'obtiendrai ce rapport demain.

**Le sénateur Flynn:** C'est à espérer. C'est la troisième fois que la question est posée.